

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE
DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2021
BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ASSAINISSEMENT

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune. Elle est disponible sur le site internet de la commune.

Le compte administratif constitue l'arrêté des comptes à la clôture de l'exercice. Il retrace l'ensemble de dépenses et des recettes réalisées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021. Il rapproche les prévisions inscrites au budget primitif des réalisations effectives en dépenses et en recettes, et présente les résultats comptables de l'exercice.

Par ce document, le Maire présente un bilan de l'année écoulée.

Le compte administratif doit concorder avec le compte de gestion établi par le comptable public.

La section de Fonctionnement

La section de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Pour financer les charges de la collectivité nous disposons, en recettes, de sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (restauration scolaire, location de salle), de taxes locales, de dotations versées par l'Etat, de diverses subventions.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par

- les charges à caractère général (entretien, maintenance et consommation énergétique des bâtiments communaux, achats de matières premières et de fournitures, prestations de services effectuées, primes d'assurances ...)
- les traitements des agents communaux
- les subventions aux associations, les indemnités des élus,
- les intérêts des emprunts ...

La section de d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel et contribue à accroître le patrimoine communal.

Le budget investissement de la commune regroupe :

- En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens mobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création
- En recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales, telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et celles suite aux ventes de biens communaux, et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL

A : SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles

Chapitres	Principaux postes	Montants réalisés en 2020	Montants réalisés en 2021
011 Charges à caractère général	Eau, électricité, combustibles, carburant Fournitures administratives, scolaires, d'entretien de bâtiments, entretien matériels, bâtiments, maintenance, primes d'assurances Frais d'affranchissement, de télécommunication, cotisations diverses Taxes foncières	82 850,06	78 271,38
012 Charges de personnel	Salaires et charges, cotisations assurances du personnel, médecine du travail	82 847,25	81 614,23
014 Atténuation de produits	Attribution péréquation	14 437,26	14 515,26
065 Autres charges de gestion courante	Indemnités des élus, subventions aux associations, admissions en non-valeur	23 112,56	29 196,28
66 Charges financières	Intérêts des emprunts	2 575,84	2 092,47
67 Charges exceptionnelles		100,00	
042 Opérations d'ordre		4 860,70	12 455,94
TOTAL DES DEPENSES		210 783,67	218 145,56

Les recettes réelles

Chapitres	Principaux postes	Montants réalisés en 2020	Montants réalisés en 2021
013 Atténuations de charges	Remboursement de traitement	4 124,79	1 074,91
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	Recettes cantine	58 938,11	43 300,88
73 Impôts et taxes		122 564,14	112 360,00
74 Dotations, subventions		69 723,61	79 905,55
75 Autres produits		6 888,61	7 069,49
77 Produits exceptionnels		4 827,97	6 482,14
042 Opérations d'ordre		1 238,00	7 042,40
TOTAL DES RECETTES		268 305,23	257 235,37
Excédent de fonctionnement reporté N-1		228 654,11	278 036,47
TOTAL REALISATIONS + REPORT		496 959,34	535 271,84

Pour l'année 2021

Les dépenses de fonctionnement représentent 218 145,56 Euros

Les recettes de fonctionnement représentent 257 235,37 Euros

Le total des recettes de fonctionnement (réalisations + 278 036,47 report N-1 de l'excédent de fonctionnement) représente 535 271,84 Euros

Les dépenses de personnel ont représenté environ 37,41 % des dépenses de fonctionnement. La commune emploie 2 agents titulaires, 3 agents contractuels, tous à temps non complet.

Le produit des impôts locaux représente des recettes réelles de la collectivité. Le produit de 2021 est de 112 360 Euros (122 564,14 Euros réalisés en 2020).

B : SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses

Chapitres	Montants réalisés en 2020	Montants réalisés en 2021
20 Immobilisations incorporelles Frais d'étude		3 792,00
21 Immobilisations corporelles Matériel informatique, matériel de voirie	30 412,78	24 605,75
23 Immobilisations en cours Travaux de voirie	1 428,59	34 431,12
16 Emprunts remboursement du capital de la dette	11 560,05	11 215,87
040 Opérations d'ordre	1 238,00	7 042,40

041 Opérations patrimoniales	4 428,00	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	49 067,42	81 087,14

Les recettes

Chapitres	Montants réalisés en 2020	Montants réalisés en 2021
13 Subventions d'investissement	27 446,00	20 364,21
20 Immobilisations incorporelles	156,60	
10 Dotations	13 224,07	11 558,46
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	28 604,63	8 139,20
165 Dépôts et cautionnements		609,80
040 Opérations d'ordre	4 860,70	12 455,94
041 Opérations patrimoniales	4 428,00	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	78 720,00	53 127,61
Solde d'exécution N-1	-21 311,78	8 340,80

Résultat global

A la fin de l'exercice 2021, le compte administratif du budget général fait apparaître un résultat global de 283 099,55 Euros

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses Ou Déficit	Recettes Ou Excédents	Dépenses Ou Déficit	Recettes Ou Excédents	Dépenses Ou Déficit	Recettes Ou Excédents
Résultats reportés		278 036,47		8 340,80		286 377,27
Opérations de L'exercice	218 145,56	257 235,37	81 087,14	53 127,61	299 232,70	310 362,98
TOTAUX	218 145,56	535 271,84	81 087,14	61 468,41	299 232,70	596 740,25
Résultats de clôture		317 126,28	19 618,73			297 507,55
Restes à réaliser			19 208,00	4 800,00	19 208,00	4 800,00
TOTAUX CUMULES	218 145,56	535 271,84	100 295,14	66 268,41	318 440,70	601 540,25
Résultats définitifs		317 126,28	34 026,73			283 099,55

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'auto-financement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Le financement des opérations d'investissement se fait grâce à 4 leviers :

- Les ressources propres
- L'autofinancement
- Les subventions d'investissement
- L'emprunt

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ASSAINISSEMENT

A : SECTION D'EXPLOITATION

Les dépenses d'exploitation

Les recettes d'exploitation

Chapitres	Montants réalisés en 2021	Chapitres	Montants réalisés En 2021
011 Charges à caractère général	1 245,94	70 Produits des services	6 798,75
012 Charges de personnel Mise à disposition agent	2 200,00		
Charges financières	1 261,81		
Opérations d'ordre	6 542,86	042 Opération d'ordre	4 132,01
Charges rattachées	- 713,27		
TOTAL DES DEPENSES	11 250,61	TOTAL DES RECETTES	10 930,76

70 6 798,75 Produits des abonnements et factures d'assainissement

042 4 132,01 Amortissement subvention

L'amortissement représente la perte de valeur d'un bien due à l'usure du temps ou obsolescence.

Dotation subvention aux amortissements est la somme que représente cette perte de valeur. Elle est estimée pour chaque exercice jusqu'à la fin de la durée d'usage du bien.

Les dépenses d'exploitation représentent 11 250,61 Euros

Les recettes d'exploitation représentent 10 930,76 Euros

Pour information l'excédent d'exploitation reporté N-1 représente 30 146,30 Euros

B : SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement

Les recettes d'investissement

Chapitres	Montants réalisés en 2021	Chapitres	Montants réalisés En 2020
16 Remboursement de l'emprunt	3 715,23	Réserves	1 144,40
Opérations d'ordre	4 132,01	Opération d'ordre	6 542,86
TOTAL DES DEPENSES	7 847,24	TOTAL DES RECETTES	7 687,26

Les dépenses d'investissement représentent 7 847,24 Euros

Les recettes d'investissement représentent 7 687,26 Euros

Pour information le solde d'exécution négatif reporté de N-1 représente 1 144,40 Euros

A la fin de l'exercice 2021, le compte administratif du budget assainissement fait apparaître un résultat global de 29 235,34 Euros

SECTION	Résultats Reportés 2019 (a)	Résultat D'exécution 2020 (b)	Résultat de Clôture 2020 (a)+(b)=(A)	Solde des Restes à réaliser (B)	Résultats cumulés 2020 (A+B)
Exploitation	30 146,30	393,42	30 539,72		30 539,72
Investissement	-1 144,40	- 159,98	- 1 304,38		- 1 304,38
TOTAL	29 001,90	233,44	29 235,34		29 235,34